

---

SAN JUAN – Dirigeants régionaux et dirigeants de l'ALAC : Séance de travail, partie 2  
Samedi 10 mars 2018 – 10h30 à 12h00 AST  
ICANN61 – San Juan, Porto Rico

ALAN GREENBERG : On prend déjà un peu de retard. D'autre part, s'il vous semble que ce sujet n'est pas important, ne restez pas. Ce n'est pas la peine de prendre place. On aura dit que le budget est présenté et puis on n'en reparlera plus si vous ne voulez pas participer, si vous ne voulez pas en discuter.

Soyez les bienvenus dans cette deuxième séance de l'ALAC et des dirigeants régionaux. Cette partie de notre journée sera consacrée — la première partie, en tout cas, on a 1 heure 15 — aux questions liées aux finances de l'ICANN, tant au plan opérationnel et budget proposé pour l'exercice fiscal 2019 et le processus de demandes supplémentaires de budget pour cet exercice fiscal, car le plan opérationnel et budget a été publié pour commentaires. Donc si vous avez des commentaires à faire, c'est le moment. Donc, profitez.

Becky nous fera une présentation de contexte pour avoir une vue d'ensemble sur cette question. On sent des fois que les choses ne sont pas tout à fait claires.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Pour ce qui est des demandes budgétaires supplémentaires, on a la partie des voyages qui était limitée à 215 000 USD. L'autre partie des fonds qu'on peut demander n'apparaît pas, mais en tout cas cette partie y est toujours.

Est-ce que Benedetta est correctement connectée? On a Benedetta Rossi qui est également connectée. C'est l'une des personnes clés étant responsables pour ces demandes de budget supplémentaire. Elle est connectée et je vais maintenant, avec cela, céder la parole à Becky.

BECKY NASH :

Merci Alan. Bonjour à tous. Je suis Becky Nash, de l'organisation ICANN, de l'équipe de finances. Et je suis heureuse d'être venue ce matin pour vous présenter une vue d'ensemble du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2019, de nos processus de travail et des demandes de budget supplémentaire pour les SO et AC.

On passe à la diapositive suivante, s'il vous plaît.

ALAN GREENBERG :

Est-ce qu'on pourrait voir les diapositives dans l'écran de droite également ?

BECKY NASH :

Ici, vous avez l'ordre du jour où vous voyez apparaître ces deux sujets. Et ma collègue Benedetta est également connectée. Nous avons laissé la dernière demi-heure aux questions et réponses, et pour la discussion générale.

Diapositive suivante.

Pour cette première partie de ma présentation, j'aborderai les faits saillants de notre planification pour l'exercice fiscal 2019. Cette première diapositive comprend une ligne chronologique. Et nous souhaiterions informer la communauté du fait que le cycle de planification générale pour le budget et plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2019 a duré une vingtaine de mois. C'est, en fait, parce que vu les statuts constitutifs et les processus de planification communautaire à l'ICANN, on a commencé par le plan opérationnel et le budget de la PTI. Puis on passe au budget de l'IANA, et ensuite il faut que nous abordions le plan opérationnel et budget total pour l'ICANN.

Sur cette diapositive, je montre le fait qu'à l'heure actuelle nous sommes là, ici à Porto Rico, pour la réunion ICANN61. Et nous venons tout juste de fermer la période de commentaire public pour le plan opérationnel et budget de l'exercice fiscal 2019. Cette période de commentaire public était ouverte pour 45 jours. Elle est conclue en début mars. Et puis le fait suivant. Donc la période est fermée le 8 mars.

---

Ici, on aura deux séances publiques dans le cadre de la présente réunion pour discuter des commentaires publics avec toute la communauté. Et ces séances qui sont tenues au long de cette semaine comptent remplacer ce qu'on appelait auparavant les appels à clarification pour savoir exactement ce qu'étaient les commentaires. Donc on s'attend à voir un nouveau format et un nouveau type de forum, ce qui aura lieu plus tard dans cette semaine.

Après ces séances, et à travers nos échanges ici avec vous et avec le reste de la communauté dans le cadre de la réunion ICANN61, nous aurons le rapport des commentaires publics qui sera publié en ligne le 12 avril.

Et les jalons clés que nous voyons ici sur cette diapositive montrent qu'on aura par la suite les mesures qui nous amèneront à l'adoption finale par le Conseil d'administration de l'ICANN, que l'on prévoit pour le 31 mai.

Nous avons également souligné que cette dernière étape est censée donner du temps à la période d'approbation communautaire avant le prochain exercice fiscal. Donc vous voyez ici à droite que l'exercice fiscal 2019 commence le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Diapositive suivante.

---

Pour l'exercice fiscal 2019, on a suivi un processus de planification et d'élaboration de budget qui nous a fait élaborer un nombre de documents qui sont énumérés ici, sur cette diapositive. Les documents étaient structurés sur ces documents différents. Donc certains étaient le même type de document que l'on avait auparavant, et nous avons également ajouté quelques autres documents pour que ce soit plus facile pour les membres de la communauté de lire et de comprendre quels sont certains des domaines spécifiques sur le plan opérationnel et budget qui étaient les aspects qui les intéressaient le plus.

Dans cette structure de documents, on a donc ajouté de nouveaux domaines. Le document numéro 3 qui comporte les activités et projets clés pour l'exercice fiscal 2019, qui fournissait des informations sur des projets et des activités clés pour les activités prévues pour l'exercice fiscal 2019. On voudrait savoir si ces documents ont été utiles pour vous aider, vous et tous les autres membres de la communauté, à lire et comprendre notre processus de plan opérationnel et budget. Puis le document numéro 4 était séparé de manière à permettre que le plan opérationnel et sa première partie soient résumés en six modules de travail prévu pour l'exercice fiscal 2019. Et ce, afin que les membres de la communauté puissent encore une fois faire une révision approfondie du plan opérationnel et des

---

activités qui les intéressaient le plus sur ce même document. Nous avons également inclus le plan opérationnel et budget complet, suivant les buts stratégiques. Et puis nous avons d'autres documents. Numéro 5, mise à jour du plan opérationnel quinquennal. Et puis, document numéro 6, le tableur Excel pour l'exercice fiscal 2019 quand vous avez demandé par le passé.

Diapositive suivante.

Pour cette diapositive, nous avons apporté une vue d'ensemble du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2019 dans sa version préliminaire. Ici, on présente les opérations de l'ICANN. On voit ici les opérations de l'ICANN avec les fonds, les déboursements, les excès et les déficits. Cela comporte ici une colonne pour les vrais faits pour l'exercice fiscal 2017, le budget adopté pour l'exercice fiscal 2018, la prévision pour l'exercice fiscal 2018 et le budget préliminaire pour l'exercice fiscal 2019.

On voit ici que la tendance des fonds pour la version préliminaire de notre budget préliminaire pour l'exercice fiscal 2019 est très similaire à celui de la prévision de l'exercice fiscal 2018, et similaire à la tendance historique des vrais faits pour l'exercice fiscal 2017. Donc le budget préliminaire pour cet exercice fiscal 2019 comprend 138 millions de dollars vis-à-vis de la dernière prévision d'approximativement 135 millions de

---

dollars, ce qui est très vrai également des vrais faits des résultats concrets pour l'exercice fiscal 2017.

Le budget adopté pour l'exercice fiscal 2018 avait des attentes de fonds plus élevées qui, d'après ce que nous avons vu, en fait, ne correspondent pas aux prévisions. Et cela suit les tendances les plus récentes au niveau des transactions et des abonnements des registres, les opérateurs de registres et des bureaux d'enregistrement.

Pour ce qui est des déboursements, le budget préliminaire de l'exercice fiscal 2019 prévoit 138 millions de dollars, mais nous voulons souligner que l'ICANN a un budget équilibré. C'est-à-dire qu'en tant qu'organisation à but non lucratif, il faut que l'on ait des niveaux équitables entre les déboursements et les fonds que nous recevons. C'est comme cela que nous arrivons à un budget équilibré.

Dans les prévisions de l'exercice fiscal 2018, on peut voir que ces déboursements atteignent les 137 millions de dollars, en raison du fait que nous avons des financements qui proviennent des économies que nous avons faites au cours de l'exercice fiscal 2017 dans le cadre du projet ITI.

Diapositive suivante. Sur cette diapositive, vous voyez les faits saillants que je présenterai rapidement. Le budget de l'exercice fiscal 2019, encore une fois, est équilibré. Et donc les

---

financements sont égaux aux déboursements. Point numéro 2, les financements augmentent plus lentement. C'est-à-dire que le financement de 138 millions représente 2,6 % puisque les prévisions pour l'exercice fiscal 2018, qui était de 135 millions. Donc on voit une croissance plus lente au niveau du financement, vu que tous les nouveaux gTLD ont déjà été délégués, et cela en fonction des tendances que l'on a observées pour l'exercice fiscal 2018.

Pour ce qui est des déboursements correspondant aux opérations de l'ICANN, nous en sommes à un niveau stable d'une année à l'autre et nous avons prévu des réductions de coûts qui compensent l'augmentation des déboursements au niveau du personnel. Donc, en fait, pour l'exercice fiscal 2019, on a prévu 133,5 millions vis-à-vis des prévisions de 133,3 millions pour l'exercice 2018. Aucun de ces deux chiffres ne comprend les déboursements de contingence. Donc vous voyez qu'on en est à un niveau très stable.

Les tendances de personnel que l'on voit dans le plan opérationnel et budget de l'exercice fiscal 2019 montrent que la quantité totale de membres du personnel augmente à un rythme plus lent, et vers la fin de la période l'on prévoit atteindre les 425 membres du personnel, vers la fin de l'exercice fiscal 2019. C'est-à-dire 1 % plus que ce que l'on avait prévu pour la fin de l'exercice fiscal 2018, qui était à 421.



---

Diapositive suivante.

Nous avons ici quelques dates clés concernant la ligne chronologique de l'exercice fiscal 2018. On commence par cet indice que la période de présentation des demandes de budget supplémentaire des SO et AC "ont" été reçus avant la date butoir du 30 janvier, qui était une date similaire à celle de l'année précédente, même si le cycle de planification a différé cette année.

Tel qu'indiqué, la période de consultation publique de l'ICANN vient de conclure le 8 mars, et nous avons maintenu cette même durée d'à peu près sept semaines de période de consultation publique. Au cours de cette période, nous avons reçu quelques questions de clarification auxquelles nous avons répondu et que nous avons publiées sur notre page de consultation publique le 12 février. Et maintenant, nous sommes là à la réunion ICANN61 à Porto Rico. Nous avons deux séances publiques. Et nous comptons communiquer avec les différentes communautés tout au long de cette semaine.

La date suivante était le 12 avril, date à laquelle l'organisation ICANN- et le rapport de l'organisation ICANN sur la consultation publique sera publié. Puis nous avons le 15 mai, date à laquelle le plan opérationnel et budget proposé pour l'ICANN sera présenté au Conseil d'administration de l'ICANN pour pouvoir

---

respecter cette exigence de présenter le plan opérationnel et budget au moins 45 jours avant l'année fiscale ou l'exercice fiscal suivant, date à laquelle il faut présenter au Conseil d'administration le plan opérationnel et budget proposé.

Tout comme l'année dernière, nous allons publier ce document sur notre site Web afin que tous les membres de la communauté puissent voir le document qui est remis au Conseil d'administration. Nous avons commencé à faire cela l'année dernière, et il me semble qu'il s'agit d'une mesure clé dans notre mission de transparence et de responsabilité que de publier pour la communauté le même document qui sera remis au Conseil d'administration. Cela sera donc fait le 15 mai, et nous prévoyons que le Conseil d'administration tienne une réunion du Conseil et adopte le plan opérationnel et budget le 31 mai ou avant même, afin de permettre que la période de révision de la communauté habilitée puisse être tenue avant le début de l'exercice fiscal, le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Diapositive suivante.

Alors, diapositive suivante. Parfait. Ici, nous vous montrons le processus de demande de budget supplémentaire des SO et AC. Les différentes étapes que nous avons suivies pour ce processus sont similaires à celles que nous avons suivies l'année dernière. Nous avons lancé le processus sur le site Web de la communauté

---

des finances en début décembre. Et c'est à ce moment-là, en décembre 2017, que nous avons partagé les documents qui présentaient le processus, les principes et les modèles. Cela donc a été publié en début décembre.

Puis, nous avons établi des dates butoirs pour les présentations de demandes de budget supplémentaire enfin janvier. Ce qui suivait ce que l'on avait fait l'année précédente. On a reçu les commentaires. Nous les avons enregistrés. Nous les avons publiées sur le site Web. Et l'étape suivante est donc de tenir des consultations ici, lors de la réunion ICANN61 sur les demandes de budget supplémentaire.

Par la suite, nous allons passer aux étapes et aux mesures liées aux évaluations, par l'équipe d'évaluation. L'évaluation de chaque demande de budget supplémentaire devra passer par un processus de diligence due. Il y aura une équipe d'évaluation qui examinera si ces demandes respectent les principes et les délais des demandes, entre autres. Et puis, par la suite, nous aurons des recommandations qui sont formulées à l'équipe de directions de l'ICANN et au comité de finances du Conseil d'administration. Et finalement, ces demandes seront remises au Conseil d'administration de l'ICANN.

Encore une fois, nous allons faire cela dans les mêmes délais que dans le cas du plan opérationnel et budget de l'ICANN qui

---

sera envoyé au Conseil d'administration pour son adoption. Donc cette date est également le 15 mai 2018, en l'occurrence. Et nous espérons que le Conseil d'administration adopte le plan opérationnel et budget de l'exercice fiscal 2019 y compris les demandes de budget supplémentaire des SO et AC vers la fin mai. Cela devrait correspondre à une date entre le 25 et le 31 mai.

Voilà un aperçu du processus que nous avons suivi. Il y a eu un nombre d'étapes que nous avons subies. Je vais maintenant faire une pause pour voir si vous avez des questions concernant le processus, et puis je voudrais demander à ma collègue Benedetta de faire ses propres commentaires là-dessus.

ALAN GREENBERG :

Nous avons plusieurs personnes qui veulent prendre la parole. J'ai une question. J'ai une question de clarification : pouvez-vous nous dire exactement quand est-ce qu'auront lieu ces séances finance cette semaine ? Ou, au moins, pouvez-vous nous donner l'information avant la fin de cette séance ?

BECKY NASH :

Oui. Je vais vous donner les informations d'ici la fin de la séance.

---

ALAN GREENBERG : Deux questions de ma part. Une partie contractante, un gros bureau d'enregistrement nous a dit que vos meilleures estimations seraient vraiment un chiffre qu'ils aimeraient eux avoir à leur compte. Est-ce que cela était créé en consultant les plus grandes parties contractantes ?

Deuxième question de ma part, ça sera peut-être pour Benedetta. Étant donné qu'il y a une enveloppe dans le budget préliminaire qui ne sera peut-être pas changée dans le budget final, est-ce que je peux donc résumer que quand vous allez observer les demandes, allez-vous mettre la priorité sur telle ou telle enveloppe pour savoir exactement ce qui va avoir lieu ?

BECKY NASH : Merci pour ces deux questions. Je voudrais faire un commentaire sur le financement, et ensuite je demanderai à Benedetta de prendre la parole afin de répondre à la question sur les demandes de budget supplémentaire de sa phase ou ses phases.

Quand il s'agit de 2018 et de son budget, quand il s'agit donc du financement, l'ICANN prend en compte les tendances historiques quand il s'agit des parties contractantes avec lesquelles ICANN fait des affaires. Donc durant le premier trimestre 2018, et donc à la fin de ce trimestre, nous avons eu un premier cycle de facturation. Et à ce moment-là, nous avons fait

---

une révision des tendances historiques pour le financement et avons préparé une publication, les prévisions pour 2019. Donc nous avons utilisé ces tendances historiques et n'avons pas consulté. Nous ne sommes pas à faire des consultations. Nous faisons vraiment les études par rapport à l'historique. J'espère que ça répond à votre question sur le financement.

ALAN GREENBERG :

Prochaine question que nous avons en ligne, à distance, de Daniel Nanghaka. Quelles sont les projections de ressources de financement – pardon. Quelles sont les – excusez-moi, j'essaie de lire ce qu'il a écrit... Quelles sont les projections sur les sources de financement. Donc ce qu'il demande, c'est de savoir si vous essayez de trouver de nouvelles opportunités de financement en dehors des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registres.

BECKY NASH :

Merci pour la question. Les financements viennent des parties contractantes, donc les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registres. Mais, comme il a été émis dans le budget, dans le plan opérationnel, nous avons des contributions bénévoles qui viennent des ccTLD et nous avons aussi un petit montant de recettes vis-à-vis des sponsors, des commanditaires, soit durant les réunions de l'ICANN puisque

---

nous facturons certains services pour chacun des événements. Voilà donc les sources de financement que nous avons et je ne suis pas au courant de plans qui seraient liés à d'autres sources de revenu ou de financement pour l'ICANN.

ALAN GREENBERG : Sébastien veut prendre la parole. Non. Donc ensuite, nous aurons Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Becky, vous avez parlé de la version préliminaire. Vous aviez le budget de la PTI. Et au sein du budget de l'ICANN, vous avez un budget pour l'IANA. Je comprends pourquoi, mais dans l'avenir, vous devriez rassembler tout cela dans le même budget parce que tout cela concerne l'IANA. Merci.

BECKY NASH : Merci, Tijani. Pour souligner cela, le plan PTI pour les opérations et le budget est un budget qui est préparé par PTI et qui est soumis au conseil PTI afin qu'il soit adopté. Une fois que le bureau, le conseil du PTI adopte ce budget, il est soumis à l'ICANN et devient le budget de l'ICANN. Dans ce « Budget ICANN », il y a une séparation du budget PTI et d'autres dépenses qui sont mises dans le budget, qui viennent de la part

---

de l'ICANN en tant qu'opérateur IANA. Donc on parle du RZMA, des dépenses RZMA.

Nous devons ensuite avoir ce document ou ce plan opérationnel et budget qui doit être approuvé par le Conseil d'administration. Nous devons nous assurer que l'ICANN adopte le budget de l'IANA bien avant d'adopter le budget ICANN. Et c'était un point important qui avait été émis par le CCWG sur la transition. Donc il fallait que l'approbation arrive avant le budget de l'ICANN en lui-même.

ALAN GREENBERG : Nous avons passé la période de veto de la part de la communauté. John Laprise, vous voulez prendre le micro ?

JOHN LAPRISE : Merci, Becky, d'être venue ici aujourd'hui et de parler. Lorsque l'on regarde le processus sur l'écran, je vois qu'il y a une évaluation qui a été faite par l'équipe d'évaluation. Quels sont les critères qui sont utilisés par cette équipe pour pouvoir faire des évaluations ?

BECKY NASH : Merci pour votre question. Je voudrais aussi vous présenter Benedetta qui est en ligne, qui peut aussi en parler. Benedetta



---

Rossi, vous êtes en ligne. Vous êtes à distance. Est-ce que vous nous entendez ? Je voudrais recevoir une autre question au niveau des finances, et ensuite nous passerons la parole à Benedetta.

ALAN GREENBERG : Nous allons continuer à poser des questions à Becky.

XAVIER CALVEZ : Merci Becky. Bienvenue à Porto Rico. Donc une question rapide. Quel est le budget ou du moins le coût du PTI sur les fonctions IANA, et quel est le budget de l'ICANN, de l'organisation ? Le coût, pardon, de l'organisation ICANN.

BECKY NASH : Merci pour votre question. Le PTI, donc le plan d'opération et le budget, tout simplement, et à peu près 10 millions de dollars. Et quand il s'agit du budget total IANA, nous en sommes à peu près à 11 millions de dollars. Donc il y a une petite différence. Donc quand vous voulez comparer cela par rapport au budget en général de l'ICANN, sachez que nous consolidons le PTI au sein des opérations de l'ICANN et nous en sommes à 138 millions en total. Donc nous combinons les deux.

---

ALAN GREENBERG : Nous allons revenir vers Hadia, et ensuite nous passerons à Benedetta au micro.

HADIA EL MINIAWI : Oui. Je voudrais remercier Becky pour votre présentation. Vous avez parlé des documents qui ont été fournis par le Conseil d'administration de l'ICANN et des processus. Nous savons, bien sûr, que la période de commentaires a fermé au 8 mars.

Pour tous ceux qui sont intéressés au budget, est-ce qu'ils sont donc — à ce qu'ils connaissent le processus ? Je m'attendais à ce que durant la présentation vous alliez souligner plus les processus de logique qui ont lieu derrière le budget. Et j'ai une question de là-dessus. Je m'attendais à entendre de votre part beaucoup plus, encore une fois beaucoup plus d'éléments sur la logique du budget, et pas seulement sur les documents et les processus que nous connaissons déjà.

BECKY NASH : Oui. Je prends connaissance de votre question et de votre commentaire. J'ai fourni quelques résumés, quelques diapositives résumées sur les chiffres de budget. Je ne sais pas si c'était utile. Ça permet de voir de près quelles sont les tendances pour l'exercice 2018 — 2019 et les prévisions. Donc nous voulons juste, disons, souligner que les financements et les

---

dépenses se stabilisent, et ainsi vous pouvez voir à peu près quelles sont les tendances pour le budget 2019.

HADIA EL MINIAWI : Quand je parle de logique, je me dis si vous coupez, si vous faites des déductions, vous coupez le budget d'un côté pas de l'autre, comment le faites-vous? Donc nous, au niveau de la communauté, si nous voulons être d'accord ou pas d'accord, nous voulons pouvoir fournir des commentaires constructifs. Tous les membres de la communauté vont dire, « Ah, ben moi ma partie est la plus importante donc de la couper pas », etc. De façon à avoir des commentaires constructifs et de pouvoir dire, disons, que si les coupes de budget sont logiques pour nous ou pas, nous devons comprendre la logique qu'il y a derrière le budget. Et je pense que c'est ce qui manque.

BECKY NASH : Merci encore une fois. Je prends connaissance de votre commentaire. Merci.

ALAN GREENBERG : Passons à Benedetta maintenant.

YESIM NAZLAR : Benedetta, pouvez-vous nous entendre ?

---

**BENEDETTA ROSSI :** Oui. Je vous entends. Merci de me laisser me joindre à vous aujourd'hui. Je sais que vous avez des questions sur les demandes de budget supplémentaire, donc vous pouvez me poser ces questions. Je m'y prendrai du mieux possible.

**ALAN GREENBERG :** Oui merci Benedetta. Nous avons une question dans la salle. Vous êtes en position de pouvoir donc décider vous et vos collègues, de décider quels sont les éléments sur les demandes de budget supplémentaire qui doivent être adoptés ou approuvés ou non. Cependant, l'enveloppe de financement dans le budget préliminaire maintenant est de 300 000. Nous ne savons pas ce qu'il sera dans le budget final. Donc je voudrais comprendre quels sont vos processus pour pouvoir avoir une ligne, disons, mobile, parce que vous allez annoncer vos résultats juste avant, ou à peu près en même temps, que la prochaine version du budget soit publiée. Donc vous savez comme cette année il y a des coupures très importantes. Donc j'aimerais voir si ça va être réajusté du côté supérieur. Comment est-ce que vous gérez cela ? Merci.

---

**BENEDETTA ROSSI :** Merci. Pour l'instant, nous faisons donc une révision de toutes les 55 demandes, et cela basé sur les enveloppes que nous avons reçues du département de l'équipe des finances. S'il y a des changements, l'équipe va revenir en arrière et réviser encore les demandes pouvoir s'il y a des changements à faire. Pour l'instant, tout ce que nous pouvons faire, c'est nous focaliser sur les enveloppes que nous avons reçues, et ainsi, mettre en place des recommandations. Donc notre équipe exécutive va remettre ces recommandations vis-à-vis du Conseil d'administration. S'il y a des changements, nous allons devoir faire des révisions.

**ALAN GREENBERG :** Oui. Ça répond partiellement à mes questions. Le changement des enveloppes peut avoir deux implications. Tout d'abord, vous allez financer plus de projets, ou alors vous allez donner plus d'argent à ce que vous avez déjà financé ou peut-être moins d'argent. Donc je voudrais être rassuré que tout cela sera est considéré et que vous ne serez pas préjudiciés et qu'il n'y ait pas de changement.

**BENEDETTA ROSSI :** Oui. C'est correct, Alan. C'est exactement ce que nous allons faire. Merci.

---

ALAN GREENBERG : Olivier Crépin-Leblond veut prendre la parole ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je voudrais parler du budget en général, mais pas des demandes de budget supplémentaire, donc je pourrais reprendre la parole tout à l'heure.

ALAN GREENBERG : Oui. Humberto, vous avez une question à ce sujet aussi, ou pas ?

HUMBERTO CARRASCO : Oui — non, je vais faire un point différent. Je ne parle pas du budget en général. Je ne veux pas parler du budget en général.

JOHN LAPRISE : Oui. Je voudrais savoir quels sont les critères que l'équipe utilise pour évaluer les demandes.

BENEDETTA ROSSI : Oui, merci pour la question. Excuse-moi, j'ai perdu l'audio. Est-ce que quelqu'un parle en ce moment ?

ALAN GREENBERG : John a posé une question, mais mon micro est ouvert aussi. Donc cela a causé des soucis. John va reposer sa question.

---

JOHN LAPRISE :                   Merci Benedetta. Quels sont les critères que l'équipe utilise pour évaluer les projets qui doivent être financés ou pas ?

BENEDETTA ROSSI :               Merci pour la question. Je l'ai bien entendue.

Nous avons des principes que nous utilisons pour l'ABR, qui sont publiés sur le wiki.

Le premier critère que nous utilisons à celui-ci pour faire la révision de toutes les requêtes que nous recevons. Et en addition, nous nous assurons que toutes les requêtes rencontrent donc les critères qui sont publiés. Et ensuite, nous révisons pour pouvoir vérifier que chacune des demandes, qui sont regroupées par domaine pour qu'elles soient cohérentes, par exemple s'il y a une réponse qui est non, nous devons nous assurer que cela répond à toutes les communautés, pas seulement à une requête, mais toutes les requêtes qui sont rassemblées dans un domaine.

Nous avons aussi — nous étudions les ressources financières pour voir combien chacune de ces demandes va nous coûter pour pouvoir mettre ça dans l'enveloppe ABR. Et nous essayons de trouver du financement pour telle ou telle requête. Et nous étudions aussi pour savoir quelle va être le facteur — comment

---

est-ce que telle ou telle demande va être mise en application durant l'exercice fiscal.

J'espère que ça répond à votre question.

ALAN GREENBERG : Tijani, avez-vous une question pour Benedetta ou une question en général ? Y a-t-il des questions spécifiques à l'ABR ?

Donc nous allons revenir vers la file d'attente, et il y aura peut-être des questions ABR qui seront relancées. Donc pour l'instant, nous avons des personnes qui veulent parler : Olivier, Humberto, moi et Tijani.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je voudrais suivre par rapport à la question de Hadia El Miniawi. On parlait du processus d'établissement du budget. Année après année, ça s'est passé plus ou moins bien. Ça a été paisible. Le budget continue à augmenter, etc.

Donc j'assume maintenant que le budget, c'est plus un exercice de comptabilité maintenant. On ajoute 1 %, 2 %, etc. Et c'est le directeur des finances qui gèrent ça, assisté du personnel de l'ICANN.

Maintenant, nous parlons de coupure du budget. Et nous voyons que certaines activités de l'ICANN ont été plus, disons,



---

diminuées que d'autres activités. Donc quand on parle du financement de l'ICANN, on parle aussi des effectifs, de l'acquisition de nouvelles ressources, etc. donc il y a toute une liste de projets. D'où vient la décision ? Est-ce qu'elle vient du personnel de l'ICANN ? De Xavier ? Du PDG ? Du directeur des finances ? Du directeur des opérations ? Ou est-ce que cela vient du président du Conseil ? Du président du conseil des finances ?

Nous sommes ici ; nous commentons sur le budget. Et on nous dit, « la communauté, c'est la dernière étape de l'accord sur le budget ». Mais si on fait des commentaires et qu'on ne sait pas à qui adresser ses commentaires, ce n'est pas logique. Donc il faut que l'on puisse faire passer notre « mignon ». L'inquiétude de cette communauté c'est de savoir qu'une bonne partie de ce budget, les coupures du budget, affecte la sensibilisation et tous ses projets vis-à-vis de la communauté. Il devrait y avoir une réserve qui doit être mise de côté.

On nous dit qu'il y a moins d'effectifs, qu'il « y en a pas rajouté des effectifs ». Que les salaires des effectifs ont été établis à 2 %. On a l'impression que le point des salaires est de plus de 56 % du budget de l'ICANN, peut-être même plus. Les ABR et les programmes des boursiers, c'est un petit %. Et c'était complètement coupé.

---

J'espère que je me suis bien expliqué, mais qui prend ces décisions ? Comment cela fonctionne-t-il ?

BECKY NASH :

Merci d'avoir fait ce commentaire. Le processus d'élaboration du budget, comment ça se passe ? En premier lieu, par la participation communautaire, de la communauté, puis par la collecte d'informations de la part de toutes les divisions, de tous les départements, les directeurs de département, et de tous les niveaux de l'organisation. Comme dans le cas d'autres compagnies, on suit un processus ascendant qui nous permet d'échanger des informations sur le processus, de nos suppositions par rapport au processus d'élaboration du budget, et puis on élabore et on révisé un document de budget qui est alors publié pour consultation publique. Donc juste aux fins de répondre à votre question, il n'y a pas une seule personne dans l'organisation. En général, on a toute une équipe de finances qui aide à faciliter la collecte d'informations et qui ne prend pas de décisions pour tous les groupes. Autrement dit, il s'agit d'un processus de prise de décision collaboratif entre tous les départements et au sein de toute l'équipe exécutive avec la participation du PDG et du Conseil d'administration. C'est-à-dire que lorsque vous avez des suggestions ou des commentaires, nous encourageons tous premièrement la participation à la période de consultation publique.

---

Et heureusement, je sens qu'on a reçu beaucoup de commentaires. Et nous espérons véritablement pouvoir répondre et discuter de ces commentaires. Mais si vous avez des commentaires ou des questions spécifiques au cours de la période consultation publique, qu'elles soient liées à des questions de précision ; on ne peut pas apporter, mais on ne veut pas qu'il y ait des personnes qui ne comprennent pas les documents. Notre but est que la communauté puisse poser des questions qui l'aident à mieux évaluer les documents. Puis on a une adresse de mail de planification également qui est un moyen qui vous permet de poser des questions au sujet du financement, mais qui constitue également un autre mécanisme de communication.

Donc ne sentait pas que c'est une question où il y a une seule personne responsable ; on partage toutes nos informations avec toute l'organisation. Si vous avez des commentaires à faire, sachez également que nous organisons des séminaires Web. Et c'est ce que nous avons fait jusqu'à la suite de la publication du document. On a reçu énormément de questions au cours de ces séminaires Web qui nous ont permis d'obtenir des questions de clarification de la part des participants.

Donc on a différents moyens pour collaborer. On écoute et on prend note de vos commentaires.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Olivier Crépin-Leblond au micro. Si vous me permettez, très rapidement, je voudrais savoir qui a décidé de cela ou si c'était un choix commun.

ALAN GREENBERG : Permettez-moi de vous interrompre Olivier. En fait, je vais poser une question très similaire, et je pense que c'était à mon tour.

Il nous reste six ou sept minutes de plus pour cette séance. On a une liste d'intervenants qui sont en attente. Il nous reste peu de temps pour les intervenants et pour les réponses. Et la personne suivante dans la liste d'attente est Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Humberto Carrasco ; je parlerai en espagnol. Mettez vos écouteurs. J'ai plutôt tendance à penser qu'à plus d'une réunion de l'ICANN, on dit que l'ICANN est une grande famille. Et si c'est le cas, je pense qu'il faut penser à une économie de famille. Lorsque les deux parents travaillent, et l'un des deux est renvoyé, la famille doit prendre une décision par rapport aux dépenses qu'ils vont réduire.

Si on a plusieurs enfants au sein d'une famille, par exemple, probablement, d'après les parents, il se pourrait qu'il y ait des

---

enfants qui ont plus de talent ou qui soient plus doués que les autres. Donc les parents pourraient décider d'envoyer un enfant en classe de foot parce qu'il pourrait très bien devenir un footballeur professionnel qui gagnera des millions de dollars alors qu'il y a un enfant qui veut prendre des cours de piano, par exemple, qui va être un objectif mineur, à l'avis des parents.

Donc lorsque l'on fait des budgets, même si ce n'est que pour une famille, il faut toujours prendre en considération ces différents aspects politiques et les différents objectifs non économiques. Et At-Large a une mission qui est celle de travailler pour les utilisateurs finaux. Et des fois, ce sont des objectifs non économiques. Donc je sens qu'il faudrait que l'on soit juste au moment de prendre des décisions. Et c'est cela que nous voyons et que nous sentons que l'ICANN ne prend pas en considération en ce moment. Merci.

BECKY NASH :

Merci. Lorsque nous avons lancé le plan opérationnel et budget, au début du cycle, nous avons reconnu qu'on avait identifié un ralentissement au niveau de l'entrée de fonds, du financement. On a dit qu'il fallait travailler avec la communauté pour la contention de ces problèmes. C'est-à-dire qu'il était possible d'avoir un budget et un plan, mais qu'il nous faudrait la collaboration de la communauté. Donc on a dû établir nos

---

priorités, comme vous le disiez dans votre commentaire. Il s'agit d'une famille ou d'une communauté. Et il y a différentes priorités. Donc encore une fois ce que je recommanderais c'est de faire comme la communauté a présenté différents commentaires publics qui apportent des contributions de valeur et qui permettent à la communauté d'échanger avec nous et de participer à notre processus. Merci.

ALAIN GREENBERG :

Je signale que Becky a été courageuse et est venue nous parler, donc on ne doit pas la responsabilité de toutes ces décisions. À l'exception de Cheryl, bien sûr, c'est elle qui pense que c'était vous personnellement qui avez tout décidé.

Non, alors sérieux. Je vais rebondir sur ce que vient de dire Olivier. Je sens que dans vos processus ascendants, la communauté de l'ALAC n'a pas dit ou n'a pas exprimé que si l'on interrompait le programme CROPP, cela n'aurait aucune incidence. Vous voyez donc, le résultat n'est pas tout à fait clair.

J'ai consacré beaucoup d'années au travail sur les contrats dans ma carrière. Et j'ai très rapidement appris que la personne qui rédige le contrat rédigeait la première version, et puis c'est à l'autre partie de convaincre le rapporteur d'apporter des modifications. Et c'est vous, pas vous personnellement, mais votre équipe, qui a élaboré la première version préliminaire. Et

---

maintenant, c'est à nous de nous battre pour apporter des modifications. Et je pense que c'est difficile. Je sais que pour cette année, on ne peut pas changer cette situation, mais c'est intéressant de savoir qui prend les décisions pour les années à venir. Je n'attends pas à ce que vous ayez une réponse déjà formulée, mais c'est une bonne question.

Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan. Comme vous avez dit, Becky, le problème que vous affrontez en ce moment elle sort ralentissement au moment de l'augmentation du financement. Ce n'est pas une réduction ; c'est une croissance plus lente. Donc la manière d'aborder cela est d'augmenter tout doucement les déboursements, non pas de les réduire. Vous voyez ? Donc cela augmenterait lentement.

Deuxième commentaire. Vous avez dit que ce n'était pas une décision ; que c'était une consultation, etc. Mais vous avez vous-même établi les priorités. Vous venez de dire qu'il a fallu établir quelles étaient les priorités, que c'était vous qui avez décidé des priorités. Donc la manière d'aborder ces priorités est ce que l'on voudrait savoir. On voudrait savoir comment vous avez établi ces priorités. On voudrait vraiment comprendre, parce qu'on n'a pas de nouveau projet pour cette nouvelle année, pour ce nouvel exercice fiscal. On n'a pas de projet ambitieux. Donc

---

comment expliquez-vous la croissance au niveau des effectifs et des déboursements de personnel ? Merci.

BECKY NASH :

Merci de ce commentaire, Tijani. Le processus d'établissement des priorités, encore une fois, est ce que nous considérons un processus ascendant avec la consultation communautaire. Encore une fois, lorsqu'on voit un ralentissement au niveau de la croissance du financement, comme à l'heure actuelle, on doit se concentrer sur l'établissement de priorité avec la communauté et le contrôle des coûts.

Pour répondre à votre question, comme on en a discuté avec le personnel, le personnel est l'un des grands déboursements. C'est l'une des grandes catégories de déboursements pour l'ICANN. Et tout au long de l'exercice fiscal 2018, il y a eu des effectifs qui nous ont rejoints tout au long de l'année. C'est-à-dire qu'il y a une partie de ce que vous voyez dans l'exercice fiscal 2019 qui, en fait, reflète c'est parce que nous avons créé pendant l'exercice fiscal 2018. C'est toute une année de rémunération pour ces nouveaux employés. Tous ces nouveaux employés ont été recrutés pour travailler pour la communauté pour la mission de l'ICANN. C'est comme cela que nous faisons nos travaux pour la communauté, grâce aux ressources que nous avons.



---

À travers le plan opérationnel et budget, nous avons également noté que nous avons un impact de toute une année de rémunération pour les postes qui ont été créés au cours de l'exercice fiscal 2018. Il y a des postes qui seront créés au cours de l'exercice fiscal 2019. Et comme vous l'avez dit, dans le plan opérationnel et budget, nous avons également mis en œuvre une tendance de croissance plus lente que prévu ou plus lente que dans le marché. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci. On n'a plus le temps. Je voudrais exprimer mon désaccord avec Tijani par rapport au fait que dans un budget qui augmente lentement, il faut effectivement faire des réductions. Donc on n'a pas le choix. Il faut forcément faire des réductions pour pouvoir mettre en œuvre le RGPD.

TIJANI BEN JEMAA : Non. Je ne disais pas qu'il ne fallait pas faire des réductions, mais le fait que la priorité n'était pas de réduire les déboursements; qu'il fallait les gérer pour ne pas être déstabilisé.

ALAN GREENBERG : Merci. Je pense qu'il va falloir qu'on s'arrête. On a une autre séance. Il ne faudrait pas qu'on perde le temps d'en discuter.

---

Sébastien, vous avez levé votre carte de nom une fois qu'on avait fermé la liste des intervenants. Vous voulez prendre la parole ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. Merci. Je voulais simplement quelque chose d'autre. Becky, je n'ai rien contre vous ni votre présentation, mais si l'ICANN décidait, ou qui c'est la personne qui décidait de diminuer les fonds ou réduire les fonds qui ont été consacrés à certaines activités, pour soutenir ces personnes, il faudrait également qu'il y ait une réduction au niveau du personnel de soutien. Parce qu'on a moins d'activités. Je vois une réduction d'un côté, mais de l'autre côté on ne voit pas cette tendance. Donc si on n'en était à 100, je pense qu'on devrait fixer une limite maximale et dire qu'on ne pourra plus passer au-delà de ces 100 personnes.

Vous dites que ce n'est pas votre travail. Ce n'est pas mon travail non plus. Mais je pense qu'il y a trop d'effectifs à l'ICANN en ce moment et que nous, les bénévoles, on ne reçoit pas suffisamment de ce qu'il nous faut. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci Sébastien. Nous allons donc conclure cette partie de notre réunion. Nous reprendrons avec le débat sur le sommet ATLAS

---

sous peu. Nous remercions Benedetta et son équipe d'être venus.

Vu le niveau de connaissance par rapport à l'insatisfaction, je sens que c'était une décision courageuse que d'être venu. Donc nous vous remercions, Becky, d'être venue et de sourire même.

Et si je puis, je vais demander à Olivier et à Cheryl, à moins qu'ils veuillent le faire de là où ils sont, je n'aurais aucune objection.

Très bien. Donc je vais présenter quelqu'un et lui céder la parole. La prochaine séance portera sur le sommet ATLAS III. Nous aurons une révision brève de l'état des lieux et des délais pour essayer d'arriver à un niveau de conclusion sur les principaux objectifs pour la réunion et pour les participants qui seront présents à cette réunion. Comme nous avons déjà dit, nous aurons beaucoup de commentaires. Et nous avons déjà vu dans le passé qu'il ne représente pas exactement ce que nous avons fait, mais il faudrait que l'on dise ce qu'on compte faire à un moment ou à un autre.

CHERYL LANGDON-ORR : Alan, il me semble que vu la nature des interventions d'Olivier, il faudrait que l'on commence par demander à Olivier de nous donner un aperçu très bref du contexte, c'est-à-dire d'où on vient par rapport à la planification du sommet ATLAS III à ce

---

jour, reconnaissant que bon nombre ou qu'au moins certains parmi nous ici autour de cette table, et je comprends ici que Sébastien a beaucoup travaillé pour le premier sommet ATLAS alors qu'on ne savait pas qu'il serait nécessaire d'ajouter des numéros après le sigle ATLAS. Et nous avons maintenant récolté les bénéfices de ce premier sommet ATLAS au Mexique. Et nous avons bien évidemment continué ses travaux à Londres.

Mais comme d'habitude, nous voyons que la susceptibilité de voir des réductions au niveau des déboursements pour la communauté, par exemple niveau des parties contractantes, comme problème. Donc il nous faut être tout à fait intelligents. Il faut que l'on s'assure que l'on a un processus de planification bien établi, clair. Donc c'est pourquoi nous croyons qu'il faudrait que l'on commence à discuter de cela tout de suite.

Je pense avoir maintenant bien introduit le débat pour qu'Olivier puisse reprendre la parole. Allez-y, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Cheryl. Merci de nous avoir donné ce contexte par rapport au processus d'où on en est en ce moment. Il a quelques années, nous avons créé une table de sommet ATLAS, cette assemblée générale, un tableau, parce qu'on sentait toujours la lutte pour obtenir ces fonds. On sentait qu'il était toujours difficile d'obtenir ces fonds de la part du Conseil d'administration et du

---

comité des finances. Cette année, il faudrait que l'on obtienne les fonds pour une assemblée générale, où cette année, il faudrait organiser un sommet At-Large. Alors on a créé un processus bien que cela ne reflète pas le budget pluriannuel de l'ICANN. Ça n'existe pas. Mais il existe un autre processus qui vous permet de projeter vos déboursements prévus d'une année à l'autre.

Donc nous avons élaboré ce document il y a quelques années croyant que toutes les cinq années il faudrait un sommet At-Large, et que dans ces périodes de cinq années, chaque région aurait au moins une assemblée générale en personne qui serait payée. Certaines des régions ont dû organiser des assemblées générales sans financement de l'ICANN. Certains voyageaient grâce à d'autres financements; d'autres participaient à distance. On est passé par tout le processus et puis, voyant la rotation stricte d'assemblées générales et de sommets, on aurait dû pouvoir tenir une assemblée générale à Kobe qui est une ville extrêmement chère. Et puis d'autre part, il est un peu difficile de prévoir pour ce faire parce que ces cinq années sont passées très rapidement, y compris donc dans le cadre des autres processus que nous avons subis. Et il a donc été décidé de retirer un peu de pression, surtout à la lumière des restrictions budgétaires de cette année, et de considérer la possibilité de tenir de cette assemblée générale à une autre

---

réunion, suivant Kobe, à un autre emplacement qui serait un peu plus abordable. Mais en raison également des difficultés de logistique, nous proposons donc de tenir cette assemblée générale à Montréal ou à la ville équivalente qui puisse être sélectionnée pour cette réunion.

Voilà donc une réunion qui pourrait donc faire partie de l'exercice fiscal 2020, de ce budget de l'exercice fiscal 2020. On nous a tous dit que le budget de l'exercice fiscal 2019 a été réduit, mais on devrait déjà commencer à prévoir que le budget pour l'exercice 2020 connaîtra la même pression, c'est-à-dire qu'on pourrait très bien nous dire, « Désolés, on a plus d'argent pour l'exercice fiscal 2020 qui soit consacré à votre assemblée générale ». Et cela pourrait constituer un problème parce qu'on sera au-delà du cycle des cinq ans, mais on sera au-delà du cycle des six ans et puis on aura des assemblées générales qui commenceront à avoir lieu encore une fois.

Donc il faudrait que l'on s'assure premièrement de créer un budget, une proposition très solide pour que l'on puisse tenir en sommet At-Large. Il y a quelques années, on aurait peut-être pu sentir qu'une fois qu'on aurait accordé ce cycle d'assemblée générale et de sommet At-Large avec le Conseil d'administration, on pourrait tenir pour acquis que lorsque le sommet At-Large était dû, lorsque le moment de tenir ce sommet était venu, on obtiendrait le fond de la part du Conseil

---

d'administration et que l'on pourrait procéder. Or, si ce n'était pas grâce à Sébastien, dans le cas d'ATLAS II, et peut-être grâce au lobby de certaines personnes qui sont là, on n'aurait pas pu obtenir ces fonds. Ce n'était pas facile. Il faudrait également remercier Steve Crocker ; il s'est exprimé fortement là-dessus. Et en ce moment, le président actuel, je n'ai aucune inquiétude. Je pense qu'il pourrait bien accepter notre sommet At-Large.

Mais maintenant, avec le pouvoir de la communauté habilitée, c'est la communauté habilitée qui doit également accepter la tenue de ce sommet. Le Conseil pourrait l'accepter, mais si la communauté s'y opposait, on reviendrait à zéro. C'est-à-dire qu'on devrait non seulement convaincre le Conseil, mais également la communauté. Et l'une des grandes critiques des pouvoirs de la communauté habilitée pour les fonds de financement, pour les déplacements des différents acteurs dans la communauté, est que l'on n'a pas de mesures claires sur l'assistance. Dans certaines compagnies, on parle de ROI, le retour sur les investissements.

Et ici, on dit, « Bon, ben, on n'est pas un produit ; on est des personnes. On ne peut pas mesurer en retour sur les investissements par rapport aux personnes ». Mais il faudrait commencer à y faire attention pour nous assurer que, dans cette proposition, on montrera que les personnes qui voyageraient seraient des personnes pourraient en bénéficier parce qu'elles

---

sont plus impliquées ; elles participent davantage. Mais il faudrait également montrer le bénéfice de cela pour l'ICANN.

Donc le petit comité ou la petite communauté que nous avons créée doit être clair sur la définition de ces mesures pour commencer déjà à préparer ces mesures pour les avoir prêtes quand le moment sera venu.

Vu la croissance des structures At-Large que nous avons autour du monde, ce sera non seulement très cher, mais j'imagine qu'il ne sera pas non plus très raisonnable de penser que l'on pourrait avoir un groupe de 250 ou 300 personnes qui travaillent de manière efficace. C'est-à-dire qu'on ne peut pas compter sur toutes les structures At-Large qui ont été accréditées ces dernières années, et que toutes puissent voyager. Il se pourrait qu'il y ait d'autres personnes qui ne puissent pas venir parce qu'elles ne sont pas suffisamment impliquées. Dans le passé, on avait une place par ALS pour assister au sommet et ce n'est plus le cas.

[Sébastien parle sans le micro]

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : En fait, peut-être de votre point de vue, mais nous avons déjà des mesures, des registres du deuxième sommet ATLAS. Et donc si on avait une place par ALS, il se pourrait qu'on ait plus d'une



---

personne impliquée pour dire la personne qui est mieux a correctement participé, non pas seulement — qu'elle n'est pas venue pour faire du tourisme. Parce que le problème est que les touristes sont vus par tous les autres. Mais le travail que nous faisons souvent n'est pas apprécié. C'est ça qui nous préoccupe.

Donc on pourrait dire, « On ne veut pas cela ; c'est une personne par ALS ». Et à ce moment-là, on pourrait se retrouver sans réunion pour personne.

Je vais maintenant passer à la participation ouverte. On a des intervenants. Cheryl voulait prendre la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. Ce qu'on pourrait faire, c'est peut-être clarifier plusieurs choses sur notre ordre du jour. Y a-t-il des personnes autour de la table qui veulent discuter des délais ou de la chronologie ? Est-ce que quelqu'un se parlait de la proposition de Montréal ? Est-ce qu'on parlait de ça en premier ? Et puis, ensuite, on pourrait diviser les deux sujets de la session. C'est ce que je voulais dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Est-ce que je me préoccupe de qui voudrait prendre la parole, est-ce que quelqu'un d'autre va s'en occuper ? Alan, vous voulez prendre la parole « au prochain » ?

ALAN GREENBERG :

Oui. Je voudrais prendre la parole. Je voudrais parler des délais et de la participation. Maureen va se préoccuper de la liste de personnes qui veulent parler. Vous pouvez mettre sur la deuxième liste si vous voulez.

Alors, lorsqu'il s'agit des délais ou du temps alloué, nous avons parlé de cinq ans. Mais ça a toujours été un chiffre approximatif. Je n'ai aucune inquiétude sur le fait que cela va correspondre à l'exercice fiscal, au prochain exercice fiscal. Mais en ce moment, il faut que ce soit contingent par rapport au financement. Nous ne pouvons pas attendre que les chiffres soient fermes pour 2019. Nous devons avoir un engagement qui soit ferme cette année pour nous assurer que nous allons aller de l'avant. C'est pour ça qu'il est important de mettre en place le commentaire sur le budget maintenant. C'est pour ça que nous avons toutes ces conversations, pour pouvoir parler de l'ATLAS.

Nous avons beaucoup de soutien. Nous avons beaucoup de personnes qui sont aussi contre ce projet. C'est la vie. Mais nous devons aller de l'avant. Mais je ne suis pas inquiet quand il s'agit des délais ; je suis plus inquiet quand il s'agit des délais des GA qui vont chercher du financement. C'est peut-être pour ça que l'enveloppe a diminué comme elle a fait jusqu'à présent.

---

Donc le Conseil d'administration a accepté notre plan, mais ils peuvent le rejeter encore une fois. Mais pour l'instant, le Conseil a accepté et nous allons « assumer » que ce projet sera mis en place. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Qui est la prochaine personne qui va prendre la parole ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : En français s'il vous plaît. Plusieurs choses. La première, c'est que je crois vraiment, avant qu'on se tire nous-mêmes une balle dans le pied, pourquoi on fait de l'autocensure avant qu'on nous demande de faire un pas en arrière. Je trouve ça très étonnant.

L'idée de base de ce sommet, ce n'était pas seulement d'avoir ceux qui méritaient d'avoir droit au voyage tous les cinq ans, mais aussi de permettre à des nouveaux de s'inscrire dans cette logique. Et surtout, surtout, ce qui n'a absolument pas été compris par l'équipe qui a fait la revue de l'At-Large, c'était qu'il est important que, au niveau des ALS, nous sortions de nos silos régionaux et qu'on ait une opportunité, tous les cinq ans à peu près, de se rencontrer. Donc que ce ne soit pas ceux d'une région qui aient, de temps en temps, l'habitude de se rencontrer.

La question, ensuite, sera de savoir si effectivement on a le budget, on peut avoir le budget, pour une personne par ALS. Et

---

sinon, il faudrait effectivement qu'on trouve des solutions. Mais avant de dire qu'il n'y en aura pas une par ALS, commençons par essayer de voir si ça n'est pas utile et intéressant d'avoir une personne par ALS. Que ce soient des « old-timers » ou des nouveaux venus.

Et l'autre chose que j'aurais aimé que vous fassiez, parce que je ne crois pas que ça a été fait, je sais que nous avons élu des co-chairs. Et depuis, que s'est-il passé ? Le groupe de travail a-t-il été créé ? D'autres membres où sont-ils partis ?

Excusez-moi, mais je n'ai pas voté pour trois co-chairs qui soient le groupe de travail. Et je ne pense pas que les trois co-chairs soient les seuls qui agissent autour d'ATLAS III. Et donc, si vous êtes intéressés, je suis prêt à faire un rapport de mes activités autour de cette question, autour d'ATLAS III, dans différents coins du monde. Si ça vous intéresse. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Sébastien. Pour répondre au point que vous avez fait sur le groupe de travail, c'est peut-être que durant mon résumé de ce qui a été fait, on dirait qu'on a fait plus que l'on a fait, en fait. Le groupe a passé deux trois coups de fil et s'est échangé quelques courriels, mais le groupe de pré-préparation n'a pas encore eu de communication suffisante. Le processus en est au début si vous voulez.

---

ALAN GREENBERG : Oui. Je ne pense même pas que le groupe s'est rassemblé et que les membres ont été sélectionnés. Non je ne pense pas que ça a été fait. Ça doit être fait rapidement, mais ça n'a pas encore été fait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc en réponse à ce que dit Sébastien, on devrait savoir s'il y a une objection par rapport à la création d'un groupe de travail. Je n'en ai pas discuté avec les autres vice-présidents, Maureen, Eduardo.

ALAN GREENBERG : Je suggère que nous fassions cela, peut-être pas durant cette séance, mais rapidement. Nous devons décider. Il serait bon de le faire durant cette réunion. Mais il faut que l'on sache exactement comment nous allons sélectionner les personnes ; est-ce que c'est un par RALO, deux par RALO ? Il faut qu'on mette en place une certaine méthodologie, et cela rapidement.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Le prochain intervenant sera Alberto Soto.

---

ALBERTO SOTO :

Je suis d'accord avec mon ami Sébastien. Nous n'avons pas — j'avais demandé la parole avant lui d'ailleurs. Donc je voulais parler de la même chose.

Lorsqu'on a commencé à parler de l'ATLAS, ATLAS Kobe, ATLAS Montréal, j'en ai parlé avec LACRALO. Nous étions prêts il y a trois ans. Et il y a eu des délais. Et maintenant, on attend la consultation publique, parce que je pense qu'il faut qu'on en discute au sein des ALS de nos régions. Par exemple, nous en avons 54 dans notre région ; il y a beaucoup qui sont inactives. Je pense que nous allons avoir une approbation dans les journées à venir. Il y aura des exigences minimums. Il y a deux ou trois ALS qui ne rencontrent pas les critères, qui n'ont pas rencontré les critères. Et ce sont des gens qui ne vont pas pouvoir voyager. Et ils ne vont pas être capables de demander une participation au CROPP ou d'autres voyages payés par l'ICANN.

Ça va donc être une grosse réduction du nombre de requêtes. Nous voulons que les bonnes personnes voyagent. Et durant ma dernière réunion, j'ai vu à Londres beaucoup de membres d'ALS qui étaient donc des touristes, qui ne participaient pas à nos réunions. Nous allons donc demander que les participants soumettent un rapport comme si c'était n'importe quel autre voyage financé par l'ICANN. Merci.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alberto. Je pense que les paramètres doivent être des critères ALAC ou At-Large. Je ne pense pas des paramètres de RALO. Mais on peut tous travailler ensemble.

ALBERTO SOTO : Ceux-là viennent des RALO pour LACRALO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Dans votre cas. Humberto, vous voulez faire un commentaire ?

HUMBERTO CARRASCO : Juste pour éclairer le thème, nous avons des critères. Nous, nous avons des critères à LACRALO. Nous sommes engagés à préparer donc ces paramètres qui ont été suggérés par Alberto Soto et par notre groupe de travail sur la gouvernance. Nous allons en discuter durant la réunion de médiation que nous aurons mercredi ou jeudi, la semaine prochaine. Cette semaine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Nous avons 223 structures At-Large en ce moment. Le nombre de places ou le nombre potentiel de places serait peut-être limité de 120 à 150. Donc c'est une grosse réduction. Donc si

---

vous voulez parler, vous devez prendre votre place à la file d'attente.

ALAN GREENBERG : Oui nous avons 10 minutes. Il nous reste 10 minutes pour cette séance et nous allons mettre le chrono à une minute à personne.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Alan, pour ces restrictions. Ces réductions de temps.

ALAN GREENBERG : C'est un plaisir pour moi.

TIJANI BEN JEMAA : Tout d'abord, je ne suis pas en désaccord avec Montréal ; ce n'est pas le problème. Mais je déteste être en désaccord avec Sébastien.

Mais il y a un proverbe, disons une devise, qui dit « Si vous voulez que votre demande soit acceptée, vous devez demander tout d'abord ce qui est possible ». Nous ne devons pas avoir à attendre que les autres nous disent « Non, ce n'est pas possible ». Nous devons le faire nous-mêmes.

Cette question de critères ou de paramètres dont on a parlé pendant longtemps, on en parle depuis que je suis arrivé à



---

l'ICANN. Et on n'a jamais pu mettre quelque chose en place. Tout le monde disait toujours, « Ah, je suis bénévole ; je ne dois pas forcément m'engager ». Et ça, c'est faux. C'est pour ça qu'on est là aujourd'hui. Merci.

ALAN GREENBERG : La file d'attente est fermée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Satish, Sarah, Alan et ensuite Sébastien. Satish va prendre le micro.

SATISH BABU : Je pense que les RALO ont un grand rôle à jouer dans cette décision quand il s'agit de réduire le nombre de places de participation. Je ne pense pas que c'est une coupure, disons une réduction qui n'est pas raisonnable. Il faut que l'on continue — que nos comptes soient positifs.

Nous travaillons maintenant dans le processus de réduire certaines de nos ALS qui ne sont pas actives. On devrait tout le faire. Parce que toute la communauté doit voir que l'on fait les choses nous-mêmes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Satish.

---

SARAH KIDEN : Merci beaucoup. Je voudrais essayer d'apprendre à connaître le processus pour venir à Montréal. Je sais qu'à Londres ce n'était pas facile.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Peut-être pouvez-vous voir cela avec le personnel de l'At-  
Large ; peut-être nous ne le ferons pas à Montréal, on ne sait même pas. On verra.

ALAN GREENBERG : Bon, on ira ailleurs !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On n'ira peut-être nulle part.

ALAN GREENBERG : Notre dernière expérience au Canada n'était pas bonne, mais bon c'était il y a beaucoup d'années. Donc, soyons optimistes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je pense qu'Alan peut prendre la parole. Je pense qu'il s'appelle Alan Greenberg.

---

ALAN GREENBERG :

Tout d'abord, il est très important que nous utilisions des réglementations régulières à travers les cinq RALO. Elles ne sont peut-être pas les mêmes que les RALO utilisent eux-mêmes, mais nous avons besoin d'une certaine régularité.

En suivant la réunion At-Large, si nous n'utilisons pas ce genre de réunion pour essayer d'amener des personnes qui travaillent, qui sont bénéfiques à la réunion, des travailleurs potentiels qui pourraient travailler, il faut identifier donc les bons travailleurs. Nous n'avons pas de paramètres établis pour cela, mais à mon avis il est clair que cela ne veut pas dire qu'il faut que ce soit des représentants des ALS qui sont actifs ou pas.

Donc dans le passé, nous ne savons que ça ne va pas changer leur performance ou leur comportement du tout. Donc il faut qu'on fasse très attention. Nous voulons peut-être parler avec les nouvelles ALS qui n'ont pas d'expérience. Nous pourrions peut-être amener un certain pourcentage de ces ALS parce qu'ils peuvent devenir de bons comptes candidats. Peut-être contrat meilleur à ce moment-là dans notre sélection des ALS.

Mais en allant de l'avant, nous aurons peut-être une ALS avec deux ou trois travailleurs qui sont très actifs au sein de cette ALS. Donc nous devons prendre ça en considération. Il faut peut-être aussi utiliser tous ses membres, qu'ils soient affiliés ou pas avec les ALS.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous parlez toujours d'ALS, mais là on parle de membres individuels aussi. Et il y a là un chiffre de plus en plus important.

ALAN GREENBERG : Nous parlons des individus qui ne sont pas forcément affiliés, ou alors ce sont des individus qui font partie d'une ALS, mais qui sont vraiment actifs.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous savez il s'agit seulement d'une proposition.

ALAN GREENBERG : Alors, Sébastien va prendre la parole et ensuite Tijani.

SÉBASTIEN BACHOLLET : De la même façon, tout à l'heure, qu'Olivier tu posais la question de qui est-ce qui décidait sur le budget, j'aimerais bien savoir qui a mis un chiffre sur la participation des représentants d'At-Large à un sommet. Qui ? Parce que si cette personne veut venir nous parler, qu'elles viennent nous parler. Mais pour l'instant, je n'ai pas vu de processus ni de propositions ni de décision. Et là, la transparence est très faible.

---

Donc je pense que notre objectif à nous devrait être d'avoir au moins un représentant pas ALS ; après, on peut discuter si cet ALS ne travaille pas, etc. On peut commencer à discuter. Mais notre objectif à nous, de la même façon que notre objectif serait d'avoir une ALS dans chaque pays, c'est d'avoir un représentant par ALS à notre sommeil. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Sébastien. C'est Olivier-Crépin Leblond qui parle. La séparation [s'est produit]. 120, 150, ce sont des chiffres qui sont suggérés. La décision sur le nombre de participants sera faite par toute l'assemblée. Donc, maintenant, nous connaissons ta position. J'appelle aux autres aussi de défendre leur position et on trouvera j'espère un juste milieu.

Tijani, je pense, c'est le prochain. Tijani Ben JEMAA, rapidement s'il vous plaît.

TIJANI BEN JEMAA : Je voudrais faire un commentaire sur ce qu'a dit Alan à propos de l'intervention de Satish. Satish n'a pas dit que les RALO devraient sélectionner au sein des RALO. Mais le RALO devrait être impliqué dans le processus. Donc bien sûr, les critères doivent correspondre à tout le monde, mais comment on doit

---

les appliquer dans la région c'est là que le RALO doit participer.  
C'est au sein de ce processus-là que le RALO doit participer.

ALI AL MESHAL :

Si j'ai bien compris, il n'y a pas de garantie ou de confirmation de l'ATLAS III à Montréal. Donc on ne va pas penser autant que ça va prendre pour un groupe qui doit organiser l'ATLAS, et c'est peut-être un ATLAS qui ne va pas se passer. Donc cela prend énormément de temps, cela prend beaucoup d'efforts. Donc si nous n'avons pas une confirmation ou une garantie sur l'ATLAS III, pourquoi devons-nous y travailler maintenant ?

ALAN GREENBERG :

Oui. C'est pour ça que nous avons cette conversation maintenant, un an et demi avant Montréal. Si nous allons travailler sur ce projet ici, des réunions et des salles doivent être réservées pour nous. On parle de salles de réunion, pas de salles de dortoir. Cette décision doit être prise très bientôt, c'est pour ça qu'on en discute maintenant. Pour pouvoir fournir des informations et des demandes.

Le Conseil est d'accord. Nous allons avoir un Atlas tous les cinq ans, et des assemblées générales entre ces réunions. Mais nous devons leur donner des détails sur ce que nous demandons pour qu'ils puissent savoir comment ils vont financer.

---

ALI AL MESHAL : Vous avez donc une définition exacte ?

ALAN GREENBERG : Si les choses ne sont pas faites dans les six mois qui suivent, je pense que personnellement ça ne sera pas. Et c'est pour ça que nous sommes ici. Nous investissons du temps là-dessus, et ça ne sera peut-être pas utile. Mais si nous ne le faisons pas, rien ne se passera. Nous devons nous arrêter maintenant.

Nous allons essayer de trouver du temps pour continuer cette discussion durant la semaine. Je n'avais pas réalisé qu'il y avait encore quelqu'un dans la queue.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je pensais que c'était moi qui gérais la séance.

ALAN GREENBERG : Je vais vous laisser finir, comme ça je peux fermer la réunion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je passe la parole à Cheryl.

---

CHERYL LANGDON-ORR : C'est le début de la conversation, mais c'est une conversation que nous devons continuer. Nous devons donc créer une structure, et cela rapidement. Et nous devons le faire dans les mois qui viennent.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Y a-t-il d'autres coprésidents qui veulent dire quelque chose ?  
Eduardo, vous voulez participer en tant que vice-président ?  
Non ?

EDUARDO ALVAREZ : Non, je n'ai pas de commentaires. Je suis venu, je participe, mais j'étais en retard donc je n'ai rien à dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Avant de finir avec cette section, il nous reste un élément sur lequel nous devons discuter ? Je voulais faire un test. Allô, Alexa ! Allô, Siri ! Allô, personnel. C'est comme ça que ça marche ? Alors, donc début du processus pour la création, enfin, du moins pour le personnel, pour la création du groupe de travail de l'ATLAS III. Donc appel à candidats, ou c'est ce qu'on appelle le processus.



---

ALAN GREENBERG : Nous devons trouver cette semaine les solutions. Nous devons décider de la taille du groupe et deux vont venir les personnes, et ensuite nous pourrons faire un appel aux membres. Ça doit être fait cette semaine, pas par le personnel, mais par nous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc on va demander à Alan d'organiser ce processus pour créer donc le groupe de travail pour l'ATLAS III.

ALAN GREENBERG : Oui. Je prendrai une pause. Durant une dépose, nous allons avoir cette discussion. Nous allons revenir à 13 h 30 pour parler de l'initiative de la transparence sur les informations, et ensuite nous aurons le GSE. Je ne serais pas là. Mais Maureen et Bastian seront là pour gérer la séance. J'espère que vous aurez de bonnes conversations et je vous reverrai après cela pour les mises à jour du groupe de travail.

CHERYL LANGDON-ORR : Je serais absente aussi. Je dois aller à une réunion du GAC cet après-midi, mais je viendrai à la deuxième partie de la séance pour le NCUC et puis je vous verrai à 17 heures.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**